



Optimiser mes chances de trouver un studio sur Paris !

Par **Polanyi**, le **20/06/2015** à **17:43**

Bonjour et merci d'avance pour les conseils que vous pourriez m'apporter.

Je souhaite mettre toutes les chances de mon côté pour trouver un studio ou une chambre meublée (pas de colocation) sur Paris (durée de location : minimum 1 an). La tâche ne sera pas facile, car je suis actuellement sans emploi et mes revenus sont faibles.

Revenus.

Depuis Juin, je perçois l'allocation de solidarité spécifique (ASS), qui m'est attribuée jusqu'en décembre, et renouvelable pour 6 mois (jusqu'en Juin 2016, donc). Montant de mon ASS = 16,25 € par jour. Si je trouve un emploi (par exemple, j'envisage de donner des cours de soutien scolaire) et que mon salaire mensuel brut est inférieur à 730 €, l'ASS me sera versée en intégralité (16,25 € par jour), en plus de mon salaire.

Aujourd'hui, toutefois, je suis sans emploi. Il se peut que je dispense des heures d'enseignement dans une école à partir d'Octobre (revenu prévu = 450 euros nets par mois), mais le cours n'ouvrira que si suffisamment d'étudiants s'y inscrivent. Pour l'instant, je n'en sais rien...

Possibilité d'APL.

Après une simulation réalisée sur le site internet de la Caf, je pourrais percevoir 310 euros d'APL (car je bénéficie de l'ASS) pour un studio ou une chambre de 12 m² au loyer de 520 € par mois.

Dans cet exemple, le loyer que je devrais payer de ma poche est donc égal à $520 - 310 = 210$ €.

Mon père et ma mère acceptent tous deux de se porter garants (leurs revenus mensuels nets = 2800 €, et mon père est fonctionnaire, le loyer de leur appartement = 630 €).

Ma stratégie.

Viser à la fois les agences et les particuliers sur divers sites internet, avec création d'alertes email...

Fournir une photocopie de ma notification d'attribution de l'ASS, une photocopie du dernier avis d'imposition de mes parents/garants, une photocopie de la dernière quittance de loyer de mes parents. Fournir un justificatif de l'emploi d'enseignant que j'occuperai peut-être à partir d'Octobre. Malheureusement, il me semble qu'il m'est impossible de fournir une photocopie attestant d'une possible APL de 310 €, car les simulations réalisées par la Caf n'ont pas de "valeur officielle".

Si vraiment je galère trop, j'envisage de proposer au propriétaire de lui payer en une seule fois tous les loyers de l'année 2015 (j'ai suffisamment d'argent de côté). J'ignore si cela se pratique et si ça marche...

Pensez-vous que j'ai oublié quelque chose ?

Quelles démarches supplémentaires jugeriez-vous judicieux de faire pour optimiser mes chances de succès dans ma recherche ?

En vous remerciant pour vos réponses.

Cordialement.

Par **domat**, le **20/06/2015** à **17:52**

bjr,

je vois un problème dans votre dossier, c'est que votre seul revenu actuel est l'ASS, allocation insaisissable ce qui signifie qu'en cas d'impayés de loyer, votre bailleur n'aura aucun recours.

cette mésaventure est arrivé à une personne sur ce site et dont les locataire percevaient

l'AAH, également insaisissable, malgré un jugement en sa faveur, le bailleur n' a jamais pu récupérer ses quelques milliers d'euros d'impayés.

si vous voulez avoir quelque chance de trouver une location, il est impératif que vos parents se porte caution pour la location de votre appartement si ceux-ci en ont les capacités financières.

bonne chance.

cdt

Par **Polanyi**, le **20/06/2015** à **18:07**

Bonsoir domat et merci pour votre réponse rapide.

Il est prévu que mes deux parents se portent caution, effectivement. Comme certains propriétaires louent à des étudiants (qui n'ont aucune ressource mensuelle, contrairement à moi avec mon ASS), j'ose espérer que j'ai une chance de trouver.

Cordialement.